

APPEL A PROJETS

PROGRAMME LABELLISÉ FONDATION ARC 2024

Date limite de saisie en ligne des dossiers :

Dossiers d'intention : **Mardi 12 décembre 2023 à 15h**

Dossiers complets après présélection : **Jeudi 29 février 2024 à 15h**

Site de soumission : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Contact : subvention@fondation-arc.org

1. Contexte, objectifs et champ de l'appel à projets

Dans le cadre de sa stratégie scientifique et de sa politique de soutien à la structuration des équipes et des projets de recherche en cancérologie, la Fondation ARC attache une importance particulière à la mise en œuvre des « Programmes labellisés Fondation ARC ».

Chaque année depuis plus de 15 ans, le Conseil d'administration de la Fondation ARC, vote le soutien à une douzaine de nouveaux programmes labellisés d'excellence pouvant être menés par une équipe seule ou un consortium incluant jusqu'à 5 équipes de recherche.

Les programmes proposés peuvent être issus de tout laboratoire académique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer. La subvention attribuée sera comprise entre 50 et 150 k€ par an pendant 3 ans. Les projets auront pour objectif une meilleure compréhension ou une meilleure prise en charge des cancers et devront reposer sur des données préliminaires solides.

Par cet appel à projets, la Fondation ARC souhaite notamment faire émerger :

- **Des programmes de recherche fondamentale innovants**, générant de nouvelles connaissances susceptibles d'avoir un impact en cancérologie.
- **Des programmes de recherche translationnelle**, adossés ou non à un essai clinique, répondant à une question biologique d'intérêt majeur.
- **Des programmes de recherche clinique**, incluant des études cliniques de phase précoce, des études ancillaires s'appuyant sur des essais cliniques initiés ou terminés, et des études impliquant les patients dans l'analyse physiopathologique de leur maladie.
- Des **programmes relevant des sciences humaines et sociales**.
- Des **études épidémiologiques**.

N'entrent pas dans le champ de cet appel à projets :

- les essais cliniques de phase III ou IV ;
- les programmes de recherche translationnelle visant à l'identification de signatures prédictive de la réponse à l'immunothérapie car ils entrent dans le cadre de l'appel à projets SIGN'IT « signatures en immunothérapie » (voir notice spécifique)¹
- les programmes se limitant à la constitution ou l'entretien de cohortes et de collections biologiques.

Les projets soumis dans le cadre du présent appel à projets seront expertisés par les Commissions nationales thématiques et par le Conseil scientifique de la Fondation ARC.

La sélection des programmes sera menée en deux étapes : présélection sur dossier d'intention puis sélection finale sur dossier complet.

Compte tenu de la grande compétitivité de cet appel à projets, les programmes doivent s'appuyer sur une argumentation et des résultats préliminaires solides.

¹ <https://www.fondation-arc.org/sign-it>

Il est par ailleurs demandé, de faire ressortir les éléments suivants chaque fois que cela est pertinent :

o **Dès le dossier d'intention**

- Détailler les aspects de méthodologie en indiquant notamment la puissance statistique de l'étude envisagée et le/la méthodologiste impliqué(e).
- Fournir le synopsis de l'étude clinique indiquant notamment les critères d'inclusion/non-inclusion et les critères de jugement. (Ce document pourra être ajouté en annexe du dossier)
- Si le coût total du projet est supérieur au budget demandé à la Fondation ARC, préciser comment sont financées les autres dépenses non couvertes par la présente demande de financement (personnel, autres subventions obtenues auprès d'autres organismes, autres ressources dont fonds propres...). Ces informations pourront être plus détaillées dans le dossier complet.

o **En étape dossier complet :**

- Apporter des détails sur les co-financements du programme (acquis et sollicités), en précisant les tâches qui seront effectuées spécifiquement dans le cadre de la présente demande.
- En cas de participation de partenaires industriels ou de réseaux de recherche, expliciter clairement leur contribution ;
- Expliciter la provenance des éventuelles molécules utilisées et les conditions de mise à dispositions par les laboratoires pharmaceutiques (coût, contreparties, partage des résultats de la recherche, propriété intellectuelle, etc.).

2. Caractéristiques de l'appel à projets Programme labellisé Fondation ARC 2024

Les appels à projets "Programmes Labellisés Fondation ARC" et SIGN'IT "Signatures en immunothérapie" 2024 sont ouverts simultanément. Un même porteur ne pourra candidater qu'à un seul de ces appels à projets.

Critères d'éligibilité

- La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet de recherche en cancérologie et doit entrer dans le champ de l'appel à projets.
- Les demandes issues de membres d'équipes labellisées par un autre organisme caritatif sont éligibles si le programme est différent du projet qui fait l'objet de la labellisation (à justifier clairement dans l'étape « autres financements » dans le dossier complet).
- Les demandes issues d'équipes bénéficiant du soutien d'un organisme public ou parapublic (EPST, INCa, ANR, PHRC, ERC...) ne seront examinées que si le Programme déposé est clairement différent de celui ou ceux soutenus par cet/ces organisme(s) (à justifier clairement dans l'étape « autres financements » dans le dossier complet). Des précisions pourront être demandées en cours d'expertise.
- La participation de partenaires étrangers ou de partenaires privés dans le projet est possible dans la mesure où ceux-ci assurent leur propre financement.
- Pour garantir la faisabilité du projet dans les 36 mois de soutien, les études ancillaires devront s'appuyer sur des essais cliniques terminés ou en cours. La disponibilité et l'accès aux échantillons et aux données cliniques des patients doivent être sécurisés et décrits et sera évalué spécifiquement.

Critères de recevabilité

Les dossiers ne respectant pas les critères de recevabilité ne seront pas expertisés.

- Le dossier doit être déposé depuis le compte du porteur de projet. Il doit être complet et validé dans les délais, sur le site internet : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>
- Sauf indication spécifique, le projet doit être **rédigé en anglais**.
- **La demande financière doit respecter les modalités de financement décrites au chapitre 3**

- La demande doit être présentée au nom d'**un seul porteur de projet**, qui sera le coordinateur reconnu par les équipes participantes (**1 à 5 équipes maximum incluant celle du porteur**), et qui s'engage à s'investir pleinement dans la mise en place et le suivi du projet.
- Le porteur de projet doit occuper un **poste titulaire permanent** dans un établissement hospitalier, universitaire ou de recherche français.
- Le porteur de projet ne peut déposer qu'**une seule demande** dans le cadre du présent appel à projets.
- **Le porteur de projet ne peut pas simultanément être porteur d'une équipe associée** dans une autre demande (*la candidature du porteur de projet serait alors déclarée non recevable*).
- Le porteur de projet ne peut déposer **qu'une seule demande** aux appels à projets "Programmes Labellisés Fondation ARC" et SIGN'IT "Signatures en immunothérapie" 2023 ouverts simultanément.
- Toute subvention "Projet ARC" ou "Programme labellisé Fondation ARC" ou "SIGN'IT" précédemment attribuée au porteur de projet devra être arrivée à échéance au plus tard en décembre 2024.
- **Toutes les équipes** demandant un soutien financier doivent appartenir à l'un des organismes français suivants :
 - organisme public de recherche (université, EPST, EPIC, etc.) ;
 - organisation à but non lucratif (associations, fondations, etc.) ;
 - établissement de santé public ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CLCC, etc.).
- Toute subvention précédemment attribuée par la Fondation ARC au cours des 5 dernières années devra faire l'objet d'un rapport d'activité dans le dossier complet.
- **Temps de recherche à consacrer au programme labellisé :**

Attention, les critères de recevabilité suivants sont des minimums requis. L'engagement des chercheurs, la composition du consortium et les « équivalents temps pleins » consacrés au programme font partie des critères d'évaluation de faisabilité et il est recommandé de bien documenter cette partie.

Dans l'équipe du porteur :

- Le porteur de projet consacrera au moins 30 % de son temps de recherche² au programme.
- Au moins 1 acteur devra être impliqué à 100 % de son temps de recherche² hors porteur et hors personnel à recruter (ramené à 50% dans le cadre des programmes de recherche clinique).
- Le nombre total minimum d'équivalents temps plein (ETP)² est de 1,3

Dans chacune des équipes partenaires :

- Le nombre total minimum d'équivalents temps plein (ETP)² est de 0,5
- Il est recommandé qu'au moins un acteur consacre la majorité de son temps de recherche au projet, hors personnel à recruter.

² Équivalent temps plein (ETP) = mesure les effectifs alloués au PGA en rapportant le temps travaillé par chaque personne à celui d'un salarié à temps plein sur les 3 ans du PGA.

Exemples : Une personne à temps plein sur la totalité du projet est impliquée à hauteur de 1 ETP

Une personne à temps plein sur une année du projet sera impliquée à 0,3 ETP

Pourcentage du Temps de recherche = mesure la disponibilité du chercheur pour le PGA si le chercheur mène plusieurs projets ou d'autres activités professionnelles.

Exemples : Pour une personne dédiée à la recherche (ex : ingénieur de recherche) à temps plein sur le PGA, cela correspond à 100 % de son temps de recherche et équivaut à 1ETP.

Pour un personnel ayant d'autres activités professionnelles (exemple un clinicien ou un enseignant chercheur à 0,6 ETP sur la recherche), s'il consacre tout son temps de recherche au PGA, cela correspond à 100% de son temps de recherche et 0,6 ETP.

Le même enseignant chercheur devant mener un autre projet en parallèle pour la moitié de son temps de recherche indiquera temps de recherche 50 % et ETP = 0,3

3. Modalités de financement

- La durée de la subvention est de 36 mois : la date d'échéance correspond à la date de décision du financement par le Conseil d'administration de la Fondation ARC + 36 mois.
- Le montant de la subvention est compris entre 50 000 et 150 000 euros par an (soit **150 000 à 450 000 euros pour 36 mois**).
- Le montant de la subvention s'entend hors taxes pour la TVA récupérable par l'organisme gestionnaire.
- Les modalités de versement de la subvention ainsi que le calendrier des comptes rendus intermédiaires et finaux qui pourront faire l'objet d'une évaluation par la Fondation ARC seront précisées dans la lettre de notification d'attribution du financement et dans les conditions générales³

- **La subvention est destinée à financer :**

- Des frais de personnel pour des techniciens, des ingénieurs ou autres professionnels impliqués dans des études cliniques (le cas échéant). *Le type de recrutement, les ETP et le coût par recrutement seront à détailler dans le dossier.*

La subvention comprend la prise en charge du salaire brut et des cotisations patronales pour une durée ne pouvant pas dépasser la date d'échéance de la subvention ;

Attention : Le montant demandé en frais de personnel ne doit pas dépasser 50 % de la demande totale de financement (Les demandes de dérogation à ce critère ne seront considérées que dans les programmes de recherche clinique, d'épidémiologie ou de sciences humaines et sociales, et seront évaluées au cas par cas).

- Des frais de fonctionnement incluant les consommables, les frais de publication des résultats du Programme, des petits équipements d'un coût unitaire maximum de 30 k€, des prestations de service, la promotion académique de l'essai clinique (démarches administratives d'ouverture de l'essai, assurance, création de CR, monitoring, etc., les tests biologiques (biomarqueurs, imagerie...) et pharmacocinétiques associés).

Matériel informatique (ordinateurs, accessoires et logiciels) à condition d'être justifié au regard du projet dans la demande financière.

Les éventuels surcoûts hospitaliers devront être détaillés et seront évalués au cas par cas.

- Des équipements d'un coût unitaire compris entre 30 et 130 k€.

Attention : Le montant total demandé en équipements est plafonné à 130 k€. Les demandes d'équipements ne doivent pas justifier à elles seules la participation d'une équipe.

- Des frais de mission : travaux d'acquisition sur le terrain, participation à des colloques et des congrès, réunions du consortium.

Attention : Le montant total est plafonné à 4% de la demande financière (soit 18 000 € maximum pour un projet de 450 000 €), sauf justification particulière dans le dossier soumis aux instances scientifiques pour décision.

- **Dépenses exclues :**

- **salaires d'étudiants en Master 2, de doctorants, de post-doctorants, gratifications de stage et vacations ; salaire du porteur du projet.**
- **frais de gestion de l'organisme gestionnaire et d'hébergement ;**
- frais de maintenance, de réparation, dotations aux amortissements ;
- organisation de congrès⁴ ;
- matériel et fournitures de bureau, abonnements et cotisations diverses.

³ Document communiqué au candidat à la notification du financement

⁴ Pour ce type de frais, la Fondation propose un appel à projets dédié, voir : <https://www.fondation-arc.org/projets/soutien-aux-manifestations-scientifiques>

4. Sélection des projets

Procédure de sélection

Les dossiers de candidature recevables sont expertisés en trois étapes :

- 1/ Les dossiers d'intention sont expertisés par le Conseil scientifique pour une étape de présélection.
- 2/ Les porteurs de projet des dossiers présélectionnés sont invités à établir un dossier de candidature complet, qui est soumis à l'expertise par les Commissions nationales thématiques compétentes.
- 3/ Les dossiers classés sont soumis au Conseil scientifique pour l'établissement d'une liste finale inter-commissions. Cette liste est proposée au Conseil d'administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

Choix de la Commission nationale thématique d'expertise

Il appartient au porteur de projet de choisir la Commission nationale thématique la plus appropriée pour son projet..

Commission nationale 1 : Immunologie ; Onco-hématologie ; Microbiologie

Commission nationale 2 : Génétique des tumeurs

Commission nationale 3 : Biologie cellulaire

Commission nationale 4 : Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie

Commission nationale 5 : Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques ;

Epidémiologie ; Sciences humaines et sociales

Le porteur de projet choisit une des 5 commissions nationales et peut indiquer un choix secondaire.

NB : le choix de la commission est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission.

Les disciplines couvertes par chacune des commissions nationales sont listées en fin de notice et dans la FAQ du site de soumission des candidatures :

<https://appelsprojets.fondation-arc.org/accueil/faq/consultation> rubrique « Comité Expertise »

La composition des commissions nationales peut être consultée sur le site internet de la Fondation ARC – espace chercheur : <https://www.fondation-arc.org/les-commissions-thematiques-nationales>

L'expertise est réalisée dans le respect de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêt établie par la Fondation ARC. En cas de Lien direct avec un membre d'une commission nationale, le dossier ne pourra pas être expertisé dans cette même commission.

Critères d'expertise

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- La qualité scientifique du projet : originalité ; pertinence de la question posée en cancérologie ; positionnement national et international ; impact scientifique ou médical attendu ; qualité des résultats préliminaires.
- La construction du projet : clarté des objectifs et de leurs critères d'évaluation ; qualité de la méthodologie ; analyse statistique chaque fois que nécessaire ; pertinence des technologies utilisées ; organisation du projet et moyens mis en œuvre ; crédibilité de l'échéancier.
- Le consortium / l'environnement scientifique : compétences de l'équipe du porteur de projet et de(s) équipe(s) associées le cas échéant ; cohérence et complémentarité entre les équipes associées le cas échéant ; qualité et faisabilité du plan de travail ; capacité du porteur de projet à gérer le projet ; environnement scientifique et technologique.
- La demande budgétaire : adéquation de la demande financière au projet scientifique ; recrutement de personnel (pertinence pour le projet, profils proposés, montants et durée des contrats, etc.) ; pertinence de l'équipement demandé ; pertinence des frais de mission et des frais de fonctionnement. En cas de co-financement, coût relatif aux tâches effectuées dans le cadre du soutien de la Fondation ARC.
- Critères spécifiques aux programmes incluant des patients : nature de l'étude au regard de la loi Jardé, Identification du promoteur de l'étude, Critères d'inclusion et d'exclusion des patients impliqués, Compétences et capacité de recrutement des centres participants, Engagement du promoteur à s'assurer que l'étude se déroule selon les bonnes pratiques cliniques.

5. Conditions d'application

Suivi et évaluation des projets financés

Lors de la décision de financement, le Conseil d'administration, sur avis du Conseil scientifique, pourra décider de la mise en place d'une évaluation scientifique et financière annuelle pour certains programmes, notamment ceux incluant des patients. La rédaction des rapports scientifiques s'appuiera sur une trame fournie par la Fondation ARC.

Le « Grand Prix Oberling-Haguenau Fondation ARC » récompense chaque année une équipe de recherche sur la base de l'évaluation scientifique finale des Programmes Labellisés arrivés à échéance.

Règles de communication

Les membres des équipes financées par la Fondation ARC (équipe du porteur de projet et équipes partenaires le cas échéant) s'engagent formellement à communiquer sur le soutien de la Fondation ARC quels que soient les autres organismes soutenant les recherches et/ou équipes de l'ensemble du laboratoire.

Le « résumé grand public », constitutif du dossier complet, est essentiel pour que les donateurs qui participent au financement des projets soient informés des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Son contenu pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant le grand public.

6. Calendrier

- Ouverture de l'appel à projets (dossier d'intention) : 20 octobre 2023
- **Date limite de dépôt des dossiers d'intention : Mardi 12 décembre 2023 à 15h**
- **Notification de la présélection** au porteur du projet par e-mail (à l'adresse e-mail indiquée dans le dossier de candidature) : **5 février 2024**
- **Date limite de dépôt des dossiers complets : Jeudi 29 février 2024**
- **Notification des résultats** au porteur du projet et aux éventuels responsables d'équipes associées (aux adresses e-mail indiquées dans le dossier de candidature) : **mi-mai 2024**
- Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC : mi-mai 2024
- Versement des fonds à l'organisme gestionnaire selon les modalités stipulées dans la lettre de notification de financement : septembre 2024

7. Modalités de soumission

Le dossier de candidature, comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique du projet, devra être établi suivant la présente notice et rempli le site Internet de la Fondation ARC:

<https://appelsprojets.fondation-arc.org>

Au plus tard les 12/12/2023 à 15h (dossier d'intention) et 29/02/2024 (dossiers complets)

- Les vérifications d'erreurs sur la saisie des champs sont calculées au moment de la soumission finale du dossier. Tant que l'appel à projets n'est pas clos, il est possible de ré-ouvrir le dossier validé pour le modifier.
- Le dossier de candidature ne sera pris en compte qu'une fois soumis par le candidat. À la soumission finale, un accusé de réception email sera adressé au candidat

Attention, après la clôture de l'appel à projets, le dossier ne peut plus être modifié, cependant, jusqu'à la date du Conseil scientifique, le candidat a la possibilité de compléter son dossier en ajoutant des annexes uniquement pour les documents suivants :

- Évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception) ;
- Obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme.

Pour toute question concernant les critères de l'appel à projets : subvention@fondation-arc.org

Pour toute question concernant le dépôt des candidatures sur internet : contactAAP@fondation-arc.org

8. ANNEXE : ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Le dossier doit obligatoirement être présenté en anglais.

Seuls sont impérativement rédigés en français : le titre du projet et la fiche-résumé grand public.

Les champs indiqués (*) sont des champs obligatoires.

Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces NON compris

Chaque étape du dossier doit être enregistrée (bouton « sauvegarder cette étape »).

Les vérifications d'erreurs de saisie sont calculées au moment de la soumission finale du dossier

(bouton « soumettre ma candidature »).

Tant que l'appel à projets n'est pas clos, il est possible de réouvrir un dossier validé pour le modifier.

DOSSIER D'INTENTION

Etape : Porteur du projet

Informations sur le porteur de projet

- Nom du porteur* (prérempli avec les informations du compte)⁵
- Date de naissance* (prérempli avec les informations du compte)⁵
- Coordonnées : email et téléphone de contact pendant la durée du financement (prérempli avec les informations du compte)⁵, email secondaire, tél professionnel*
- Numéro ORCID du porteur (pour plus d'information voir : <https://orcid.org>)
- Affiliation et statut du porteur*

CV du porteur de projet

- Court cv (5 000 caractères)
- Joindre un CV* (format PDF, 5 Mo maximum)

Publications et communications scientifiques *

- Publications majeures du porteur de projet et de son équipe dans les revues à comité de lecture au cours des 5 dernières années* : 1 à 10 publications.
Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision) – auteurs – journal* – année* – titre* – DOI*
Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)
Souligner le nom du porteur de projet.
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)
- Autres productions scientifiques et valorisations à mentionner (présentation à des congrès, brevet...). Vous avez la possibilité de joindre une pièce jointe (format PDF, 5Mo maximum)

Laboratoire du porteur*

- Nom de la structure de recherche (institut, hôpital, centre de recherche...) - Ville - direction
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) - adresse - direction
- Etablissement de tutelle : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Nom de l'équipe
- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet) : nom, titre, statut, affiliation, email, tél, cv (cv format pdf, non obligatoire).

Personnel impliqué dans l'équipe⁶ (hors personnel à recruter)*:

Renseigner en premier les informations concernant le porteur de projet), puis chaque personne impliquée dans le projet.

- Nom prénom
- Statut (exemples : Chercheur (CRCN, CRHC, DRI, DR2, DRCE), Universitaire (MCU, PU), Hospitalo-Universitaire (MCUPH, PUPH), Praticien-Hospitalier (PH), Clinicien, Post-doctorant, Doctorant (préciser DOC1,2,3 ou 4), ITA (AI, IE, IR, etc.), IATOS, autres...)
- Affiliation principale (CNRS, INSERM, CEA, Université, CHU...)

⁵ NB : le dossier doit être enregistré depuis le compte du porteur de projet

⁶ Voir page 3 critères d'éligibilités : Temps de recherche à consacrer au programme labellisé

- Pourcentage du temps de recherche = mesure la disponibilité du chercheur pour le PGA si le chercheur mène plusieurs projets ou d'autres activités professionnelles.
*Exemples : Pour une personne dédiée à la recherche (ex : ingénieur de recherche) à temps plein sur le PGA, cela correspond à 100 % de son temps de recherche et équivaut à 1 ETP.
Pour un personnel ayant d'autres activités professionnelles (exemple un clinicien ou un enseignant chercheur à 0,6 ETP sur la recherche), s'il consacre tout son temps de recherche au PGA, cela correspond à 100% de son temps de recherche et 0,6 ETP.
Le même enseignant chercheur devant mener un autre projet en parallèle pour la moitié de son temps de recherche indiquera temps de recherche 50 % et ETP = 0,3*
- Equivalent temps plein (ETP) = mesure les effectifs alloués au PGA en rapportant le temps travaillé par chaque personne à celui d'un salarié à temps plein sur les 3 ans du PGA.
*Exemples : une personne à temps plein sur la totalité du projet est impliquée à hauteur de 1 ETP
une personne à temps plein sur une année du projet sera impliquée à 0,3 ETP*

Précisions sur l'implication des personnels* (1000 caractères) :

Utiliser ce champ pour justifier ou préciser l'implication des personnes si nécessaire. Par exemple pour une personne à 0,5 ETP vous pouvez donner les périodes d'implication (sur tout le projet à mi-temps ou sur la moitié du projet à temps plein). Pour les doctorants vous pouvez préciser s'ils sont en fin de thèse, pour les personnes impliquées à de faibles ETP vous pouvez préciser ce qu'ils vont faire et tout autre information que vous jugerez utiles...

Personnel à recruter dans l'équipe pour ce projet de recherche :

- Nom prénom (si connu au moment de la demande)
- Statut* : technicien ou ingénieur (AI, IE, IR, etc) ou autres professionnels impliqués dans des études cliniques (le cas échéant)
- Année de prise d'effet*
- Durée du CDD (en mois)*
La durée des CDD faisant l'objet d'une demande de financement ne pourra pas excéder la durée du Programme labellisés
- Equivalent temps plein consacré au projet*: ETP (0 à 1)²
- Source de financement*
Pour le personnel faisant l'objet d'une demande de financement dans le cadre du Programme labellisé indiquer "Fondation ARC - PGA" comme source de financement

Organigramme complet de l'équipe*

Joindre l'organigramme complet de l'équipe en identifiant les membres de l'équipe impliqués dans le projet de recherche (format PDF, 5 Mo maximum)*

Etape(s) Equipe(s) associée(s)

Une page pour chaque équipe associée (4 équipes associées maximum)

Informations sur le chercheur porteur du projet dans l'équipe associée :

- Nom du porteur*
- Date de naissance
- Coordonnées (email et téléphones professionnels)*, email secondaire
- Numéro ORCID du porteur (pour plus d'information voir : <https://orcid.org>)
- Affiliation et statut du porteur*

CV du chercheur responsable du projet dans l'équipe associée

- Court cv (5 000 caractères)
- Joindre un CV* (format PDF, 5 Mo maximum)

Communications scientifiques de l'équipe associée*

- Publications majeures de l'équipe associée dans les revues à comité de lecture au cours des 5 dernières années* : 1 à 10 publications.
Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision) – auteurs – journal* – année* – titre* – DOI*
Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)
Souligner le nom du porteur de projet.
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.

Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)

- Autres valorisation à mentionner (présentation à des congrès scientifiques, brevets...) Vous avez la possibilité de joindre une pièce jointe (format PDF, 5Mo maximum)

Laboratoire*

- Nom de la structure de recherche – adresse – direction
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – adresse – direction
- Etablissement de tutelle (informations obligatoires pour un laboratoire en France) : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Nom de l'équipe
- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet) : nom, titre, statut, affiliation, email, téléphone

Personnel impliqué dans l'équipe⁷ (hors personnel à recruter) *:

(La première ligne à remplir concerne le porteur du projet dans l'équipe associée).

Pour les exemples, se référer à la section « porteur de projet »

- Nom prénom*
- Statut*
- Affiliation principale* (CNRS, INSERM, CEA, Université, CHU...)
- Pourcentage du temps de recherche consacré au projet (0 à 100 %)*
- Equivalent temps plein consacré au projet ETP (0 à 1) *

Précision sur l'implication des personnels* (1000 caractères)

Utiliser ce champ pour justifier ou préciser l'implication des personnes si nécessaire.

Personnel à recruter dans l'équipe associée pour ce projet de recherche :

Pour les exemples, se référer à la section « porteur de projet »

- Nom prénom (si connu au moment de la demande)
- Statut* :
- Année de prise d'effet*
- Durée du CDD (en mois) *

La durée des CDD faisant l'objet d'une demande de financement ne pourra pas excéder la durée du Programme labellisé

- Equivalent temps plein consacré au projet* : ETP (0 à 1)
- Source de financement*

Pour le personnel faisant l'objet d'une demande de financement dans le cadre du Programme labellisé indiquer "Fondation ARC - PGA" comme source de financement

Etape Identification scientifique

- Types de recherches* (fondamentale, translationnelle, clinique ou autre à préciser – plusieurs choix possibles)

NB: Si vous proposez un programme impliquant un essai clinique (recherche clinique ou étude ancillaire adossée à un essais clinique), joindre le synopsis en annexe du dossier d'intention

- Thématiques et disciplines associées au projet de recherche* (choix de 1 à 5 disciplines)
- Choix de la Commission nationale d'expertise.*

Indiquer votre choix parmi les 5 Commissions Nationales thématiques de la Fondation. 1 ou 2 choix possibles **NB : le choix de la commission est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission.**

Pour information, les champs disciplinaires des Commissions Nationales sont listés en fin de notice

- Mots-clés* (3 à 5 mots-clés en français et en anglais)
- Groupe d'âge de la population étudiée* (plusieurs choix possibles)
- Localisations cancéreuses associées au projet de recherche* (aucune localisation, toutes localisations ou 1 à 10 localisations du cancer primitif et des métastases)

7 Voir page 3 critères d'éligibilités : Temps de recherche à consacrer au programme labellisé

- Classification CSO associée au projet de recherche* (1 ou 2 items)
Pour plus d'information voir <https://www.icrpartnership.org/cso>

Etape Projet de recherche scientifique *(A rédiger en Anglais)*

- Titre du projet en français et en anglais*
- Acronyme
- Résumé scientifique du projet de recherche* (contexte, hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus...) (1 200 caractères)
- Brève description des travaux envisagés et des résultats attendus* (10 000 caractères)
Le projet scientifique sera détaillé en étape 2 (Dossier complet) mais doit d'ores et déjà faire paraître les parties suivantes : problématiques, hypothèses, objectifs, méthodologie, résultats attendus, pertinence en cancérologie, plan de réalisation du projet.
- Bibliographie* (10 000 caractères)
Environ 25 références (nombre indicatif). Souligner le nom du porteur ou des membres de l'équipe, le cas échéant
- Vous avez la possibilité de joindre des figures : Chargement d'1 ou 2 fichiers images format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo
Pensez à vérifier que l'image est lisible dans le dossier en html et en téléchargeant le dossier en PDF
- Echancier précisant par semestre les étapes clés et résultats attendus* (5 000 caractères)
Calendrier prévisionnel et modalités de coordination du projet. Le cas échéant, présenter le rôle de chaque équipe et la valeur ajoutée de la coopération.
Attention si vous collez des tableaux la mise en forme peut être perdue.

Etape Demande financière

- Coût total du projet*
Si le coût total du projet est supérieur au budget demandé à la Fondation ARC : préciser comment sont financées les autres dépenses liées à ce projet
- Participation demandée à la Fondation ARC*
- Chiffrez et détaillez la demande financière pour chaque équipe* :
 - frais de mission (1000 caractères)
Travaux d'acquisition sur le terrain et participation à des colloques, congrès ou réunions du consortium. Le montant total est plafonné à 4 % de la demande (soit 18 000 € maximum pour un projet de 450 000 €), sauf justification dans le dossier scientifique qui sera examiné par les instances.
 - Frais de fonctionnement (1000 caractères)
Consommables, réactifs, milieux, frais de publication des résultats du Programme, prestations de service la promotion académique de l'essai clinique (démarches administratives d'ouverture de l'essai, assurance, création de CR, monitoring, etc.), les tests biologiques (biomarqueurs, imagerie...) et pharmacocinétiques associées. Les éventuels surcoûts hospitaliers devront être détaillés et seront évalués au cas par cas.
Les petits équipements d'un cout unitaire max de 30 k€ et matériel informatique (ordinateurs, accessoires et logiciels) dument justifié.
 - Equipements classiques (Coût unitaire compris entre 30 et 130 K€ (1000 caractères)
Le montant total demandé en équipements est plafonné à 130 K€, et ne doit pas constituer à lui seul la demande de financement d'une équipe.
 - Frais de personnel (1000 caractères)
Frais de personnel pour des techniciens, des ingénieurs, ou d'autres personnels pour les essais cliniques impliqués sur le projet (à l'exclusion des étudiants en master, des doctorants, post-doctorants et des gratifications de stage).
Détailler le type de recrutement, les ETP et le coût par recrutement. La subvention comprend le salaire brut et des cotisations patronales pour une durée ne pouvant pas dépasser la date d'échéance de la subvention.

Le montant demandé en frais de personnel ne doit pas dépasser 50 % de la demande totale de financement (Les dérogation ne seront considérées que dans les projets de recherche clinique, épidémiologie ou sciences humaines et sociales et seront évaluées au cas par cas).

NB : Dépenses exclues : salaires d'étudiants et de post-doctorants, gratifications de stage et vacances, salaire du porteur de projet, frais de maintenance, de réparation, dotations aux amortissements, organisation de congrès, matériel et fournitures de bureau, abonnements et cotisations diverses, frais de gestion de l'organisme gestionnaire et d'hébergement.

Etape Experts proposés/récusés

Vous avez la possibilité de récuser jusqu'à 3 experts (français ou étranger)

- Nom et lieu d'exercice (*champs obligatoires pour chaque expert renseigné*)

Vous aurez la possibilité de proposer des experts dans le dossier complet étape 2

DOSSIER COMPLET après présélection du dossier d'intention

Les informations indiquées dans le dossier d'intention ne sont plus à saisir.

> En gris les informations reprises du dossier d'intention

> En noir les nouvelles informations demandées dans le dossier complet

Vous avez la possibilité de mettre à jour la demande financière dans la limite des montants totaux indiqués dans le dossier d'intention pour chaque type de dépense (fonctionnement, personnel etc.).

Toute modification doit être argumentée.

Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre *maximum*, espaces *NON* compris

Le dossier doit obligatoirement être présenté en anglais.

Seuls sont impérativement rédigés en français : le titre du projet et l'étape résumé grand public.

Etape : Ajustement : Echanges avec la Fondation ARC

Message du Conseil Scientifique ou de la Direction Scientifique pour la rédaction du dossier complet

Zone de texte libre obligatoire (*texte uniquement, pas de figure ni de pièce jointe*)

Cette partie apparaît en début de dossier uniquement en cas de message ou demande de précisions.

Etape : Porteur du projet

Informations sur le porteur de projet

- Nom du porteur*
- Date de naissance*
- Coordonnées (email de contact pendant la durée du financement, email secondaire et téléphone professionnel)*
- Numéro ORCID du porteur (*pour plus d'information voir : <https://orcid.org>*)
- Affiliation et statut du porteur*

CV du porteur de projet

- court cv (5 000 caractères)
- joindre un CV* (format PDF, 5 Mo maximum)

Publications et communications scientifiques du porteur de projet*

- Publications majeures du porteur de projet et de son équipe dans les revues à comité de lecture au cours des 5 dernières années* : 1 à 10 publications
- Autres valorisations à mentionner (présentation à des congrès, brevet...)

Laboratoire du porteur*

- Nom de la structure de recherche – Ville – direction
- Nom du laboratoire – adresse – direction
- Etablissement de tutelle : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Nom de l'équipe
- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet) : nom, titre, statut, affiliation, coordonnées, cv

Personnel impliqué dans l'équipe⁸ (hors personnel à recruter)*

- Tableau listant toutes les personnes impliquées dans le projet : Nom prénom – statut – affiliation principale – pourcentage du temps de recherche consacré au projet – équivalent temps plein consacré au projet (ETP)

Précision sur l'implication des personnels*

Personnel à recruter dans l'équipe pour ce projet de recherche*:

- Tableau listant toutes les personnes impliquées dans le projet : Nom prénom – statut – année de prise d'effet et durée du CDD – équivalent temps plein consacré au projet (ETP) – source de financement

Organigramme complet de l'équipe*

8 Voir page 3 critères d'éligibilités : Temps de recherche à consacrer au programme labellisé

Positionnement de l'équipe et collaborations (Etape 2 uniquement)

- Positionnement de l'équipe dans le laboratoire, unité ou département* (5000 caractères)
- Environnement technique relatif au projet (plateaux techniques, ressources biologiques, etc)* (5000 caractères)
- Collaborations (5000 caractères)
 - Antériorité des collaborations avec les autres équipes associées (si pertinent)
 - Collaboration(s) avec d'autres équipes/laboratoires français ou étrangers

Etape(s) Equipe(s) associée(s)

Pour chaque équipe associée (4 équipes maximum)

Informations sur le porteur du projet dans l'équipe associée

- Nom du porteur*
- Date de naissance
- Coordonnées (email et téléphones professionnels)*, email secondaire
- Numéro ORCID du porteur (*pour plus d'information voir : <https://orcid.org>*)
- Affiliation et statut du porteur*

CV du chercheur responsable du projet dans l'équipe associée

- Court cv (5 000 caractères)
- Joindre un CV* (format PDF, 5 Mo maximum)

Communications scientifiques de l'équipe associée*

- Publications majeures de l'équipe dans les revues à comité de lecture au cours des 5 dernières années* : 1 à 10 publications
- Autres valorisation à mentionner (présentation à des congrès scientifiques, brevets...)

Laboratoire*

- Nom de la structure de recherche – adresse – direction
- Nom du laboratoire – adresse – direction
- Etablissement de tutelle : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Nom de l'équipe
- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet) : nom, titre, statut, affiliation, coordonnées

Personnel impliqué dans l'équipe⁹ (hors personnel à recruter) *

- Tableau listant toutes les personnes impliquées dans le projet : Nom prénom – statut – affiliation principale – pourcentage du temps de recherche consacré au projet – équivalent temps plein consacré au projet (ETP)

Précision sur l'implication des personnels*

Personnel à recruter dans l'équipe pour ce projet de recherche*:

- Tableau listant toutes les personnes impliquées dans le projet : Nom prénom – statut – année de prise d'effet et durée du CDD – équivalent temps plein consacré au projet (ETP) – source de financement

Organigramme complet de l'équipe associée (étape 2 uniquement)

Joindre l'organigramme complet de l'équipe en identifiant les membres de l'équipe impliqués dans le projet de recherche (format PDF, 5 Mo maximum)*

Positionnement de l'équipe et collaborations (Etape 2 uniquement)

- Positionnement de l'équipe dans le laboratoire, unité ou département* (5000 caractères)
- Environnement technique relatif au projet (plateaux techniques, ressources biologiques, etc)* (5000 caractères)
- Collaborations (5000 caractères)
 - Antériorité des collaborations avec les autres équipes associées (si pertinent)
 - Collaboration(s) avec d'autres équipes/laboratoires français ou étrangers

9 Voir page 3 critères d'éligibilités : Temps de recherche à consacrer au programme labellisé

Etape Identification scientifique

- Types de recherches* (fondamentale, translationnelle, clinique ou autre à préciser – plusieurs choix possibles)
- Thématiques et disciplines associées au projet de recherche* (choisir 1 à 5 disciplines)
- Choix de la Commission nationale d'expertise (1 ou 2 choix possibles) *NB : le choix de la commission est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission.*
- Mots-clés* (3 à 5 mots-clés)
- Groupe d'âge de la population étudiée* (plusieurs choix possibles)
- Localisations cancéreuses associées au projet de recherche* (aucune localisation, toutes localisations ou 1 à 10 localisations du cancer primitif et des métastases)
- Classification CSO associée au projet de recherche* (1 à 2 item)

Etape Projet de recherche scientifique (Projet détaillé étape 2 - A rédiger en Anglais)

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*
- Acronyme
- Résumé scientifique du projet de recherche* (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.) (1 200 caractères)
- Description des travaux envisagés et des résultats attendus* (25 000 caractères)
Problématiques, hypothèses et objectifs du projet, résultats attendus
- Description détaillée de la méthodologie et des techniques mises en œuvre* (10 000 caractères)
- Positionnement du projet dans le contexte des connaissances actuelles* (5 000 caractères)
- Résultats attendus, applications potentielles, pertinence en cancérologie* (5 000 caractères)
- Pilotage et plan de réalisation du projet (calendrier semestriel)* (5 000 caractères)
Détailler le calendrier prévisionnel et les modalités de coordination du projet. Le cas échéant, présenter le rôle de chaque équipe, les modalités de coordinations et la valeur ajoutée de la coopération. Présenter un calendrier semestriel.
Attention si vous collez des tableaux la mise en forme peut être perdue
- Vous avez la possibilité de joindre des figures (chargement d'1 ou 2 fichiers images format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo).
Pensez à vérifier que l'image est lisible dans le dossier en html et en téléchargeant le dossier en PDF
- Bibliographie* (10 000 caractères)
25 références environ (nombre indicatif). Souligner le nom du porteur ou des membres de l'équipe, le cas échéant

Etape Demande financière

(Toute modification par rapport au dossier d'intention devra être justifiée)

- Coût total du projet*
- *Si le coût total du projet est supérieur au budget demandé à la Fondation ARC : préciser comment sont financées les autres dépenses liées à ce projet*
- Participation demandée à la Fondation ARC*
- Chiffrez et détaillez la demande financière pour chaque équipe*

NB : Dépenses exclues : salaires d'étudiants et de post-doctorants, gratifications de stage et vacances, salaire du porteur de projet, frais de maintenance, de réparation, dotations aux amortissements, organisation de congrès, matériel et fournitures de bureau, abonnements et cotisations diverses, frais de gestion de l'organisme gestionnaire et d'hébergement.

Etape Financements de l'équipe (étape dossier complet uniquement)

- Votre équipe a-t-elle bénéficié d'un financement (en cours ou obtenus) auprès la Fondation ARC au cours des 5 dernières années ?*

Si oui indiquez : Nom du porteur – titre du projet – Montant demandé – Montant accordé – dates de début et de fin – type d'aide (Exemples : Soutien Jeunes Chercheurs, Projets ARC, Programmes Labellisés, Autres subventions : thématiques ou partenariat)

- Indiquer les financements en cours obtenus par votre équipe auprès d'autres organismes (Financements européens, INCa, ANR, autres organismes caritatifs...)

Listez 0 à 5 financements :

Nom du porteur – titre du projet – organisme – Montant accordé – dates de début et fin de soutien – type d'aide (Maximum 5 financements)

Expliciter ce qui distingue le projet de recherche présenté à la Fondation ARC de ces financements* (700 caractères)

- Cette demande a-t-elle déjà été présentée à la Fondation ARC ? *

Si oui, indiquez : Nom du porteur – titre du projet – année de la demande – type d'aide (Exemples : Soutien Jeunes Chercheurs, Projets ARC, Programmes Labellisés, Autres subventions : thématiques ou partenariat)

- L'équipe présente-t-elle cette demande, ou un projet en lien avec cette demande à d'autres organismes ? *

Si oui, indiquez : Nom du porteur – titre du projet – Organisme – Montant demandé – dates de réponse – type d'aide

Expliciter, le cas échéant ce qui distingue le projet de recherche demandé à la Fondation ARC de ces financements. En cas demande similaire il vous sera demandé de nous tenir informés de l'obtention de ce ou ces financements*

- Principaux financements en cours des équipes associées. (1000 caractères)

Rapport d'activité (étape dossier complet uniquement)

Concerne uniquement les financements attribués précédemment au porteur de projet

- Avez-vous déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC au cours des 5 dernières années? * exemple : Soutien Jeunes Chercheurs (Master, doctorat, postdoctorat, mobilité internationale), Projets ARC PJA, Programmes Labellisés PGA, subventions thématiques (SIGN'IT...), leader en Oncologie ou partenariat (ATIP, PAIR...)...

Si oui préciser :

- Type de financement* – montant, date de début et durée
- Titre du projet* (200 caractères)
- Rappel des objectifs du projet de recherche* (2 000 caractères)
- Principaux résultats obtenus et réalisation de ces objectifs* (5 000 caractères)

Vous avez la possibilité de joindre des figures (1 ou 2 fichiers images format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo)

- Publications scientifiques majeures dans des revues à comité de lecture*

Listez vos articles parus, en vous limitant à ceux issus du projet de recherche financé : 1 à 10 publications.

Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision) – auteurs* – journal* – année* – titre* – DOI

Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)

Souligner le nom du porteur de projet.

Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.

Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)

- Autres communications liées au projet financé (4000 caractères)

Listez les brevets (date, numéro de dépôt, organisme), les communications orales à des colloques ou à des congrès, les mémoires de Master, de Thèse et toute information complémentaire que vous jugerez utile.

- Commentaires

Fiche résumé grand public) - (étape dossier complet uniquement) à remplir obligatoirement en français

Texte de vulgarisation scientifique accessible au grand public, publiable sur tout support de communication.

- Titre de projet vulgarisé publiable sur tout support de communication* (140 caractères)
- En donnant le contexte national et international, quels sont les grands enjeux scientifiques et médicaux dans lesquels votre projet s'inscrit ? * (1000 caractères)
- Quels sont les résultats préliminaires, issus ou non de votre laboratoire, qui guident votre projet ? * (400 caractères)
- Quels sont les objectifs de votre travail de recherche et comment procéderez-vous pour les atteindre (préciser les innovations technologiques utilisées si pertinent) ? * (1000 caractères)
- Projetez-vous sur le long terme, votre projet devrait contribuer à... : * (plusieurs choix possibles)
 - Explorer/valider/optimiser des approches thérapeutiques
 - Prévenir la survenue d'un cancer
 - Faciliter la détection de la maladie, sa caractérisation précise (information diagnostique)
 - Stratifier les patients en fonction de la gravité de leur maladie (information pronostique)
 - Prédire la réponse ou la résistance des patients à un traitement donné
 - Mieux prévoir ou gérer les effets secondaires des traitements anti-cancéreux
 - Améliorer la qualité de vie pendant et après la prise en charge
 - Autre...
- Quelles nouvelles recherches pourraient découler de votre projet ? * (400 caractères)
- Comment percevez-vous le rôle de la Fondation ARC dans le soutien des travaux de recherche en cancérologie en France ? * (500 caractères)
- Toute(s) information(s) supplémentaire(s) que vous souhaiteriez partager (500 caractères)

Je suis informé(e) qu'en cas de financement, le contenu de ce « Résumé grand public » pourra être utilisée par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs, les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation et je donne expressément mon accord à cette utilisation.

Etape Recherche clinique (étape dossier complet uniquement)

Le projet est-il un projet de recherche clinique et/ou un projet de recherche translationnelle adossé à un essai clinique (étude ancillaire) ? OUI/NON

Si oui précisez :

Nb : les questions suivantes concernent le principal essai clinique relatif au projet :

- Les projet est-il un :
 - Projet de recherche translationnelle associé à un (des) essai(s) clinique(s)
 - Essai clinique (y compris avec étude ancillaire associée)*
- Phase de l'essai clinique* (plusieurs choix possibles)
- L'essai clinique est-il randomisé ? *
- L'essai clinique est-il à visée prospectif ou rétrospectif ?*
- Visée du projet* : préventive /diagnostique/thérapeutique/pronostique/amélioration de la qualité de vie/dépistage/médico-économique/preuve de concept/traitement symptomatique. (Plusieurs choix possibles)
- Le projet porte sur* : médicament/immunothérapie vaccinothérapie/chirurgie/greffe/imagerie/radiothérapie /dispositif médical/recherche en soins courants/autre : préciser (plusieurs choix possibles)
- Population étudiée* (pédiatrique/ adulte / gériatrique)
- Etat de l'essai* (ouvert/clos/à venir)
- Promoteur de l'essai clinique* (Nom du promoteur ; adresse ; représentant légal)
- Investigateur principal / coordinateur de l'essai clinique* (Nom-Prénom ; établissement ; Ville)
- Calendrier de l'essai clinique* (date de début, durée)
- Pièces jointes, lorsque déjà disponibles (fichiers jpg ou png ou jpeg ou gif ou pdf de moins de 5Mo)

- Version la plus avancée du protocole (ou à défaut du synopsis) de l'essai clinique tel que soumis aux autorités compétentes*
- Copie de l'autorisation de l'ANSM
- Copie de l'avis favorable du CPP (Comité de Protection des Personnes)
- Copie du formulaire d'information de consentement éclairé et des documents associés
- Copie de l'attestation d'engagement de l'organisme promoteur
- Copie de l'attestation d'assurance du promoteur

Etape Experts proposés/récusés

Vous avez la possibilité de proposer jusqu'à 3 experts (français ou étranger)

- Nom et lieu d'exercice (*champs obligatoires pour chaque expert renseigné*)

Vous avez la possibilité de récuser jusqu'à 3 experts (français ou étranger)

- Nom et lieu d'exercice (*champs obligatoires pour chaque expert renseigné*)

9. DISCIPLINES ET THEMATIQUES DES COMMISSIONS NATIONALES

CN1 Immunologie, Onco-hématologie, Microbiologie	CN2 Génétique des tumeurs	CN3 Biologie Cellulaire	CN4 Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie	CN5 Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques, épidémiologie ; sciences humaines et sociales
Hématopoïèse ; Onco-Hématologie	Génétique des cancers	Biologie cellulaire	Signalisation	Essais cliniques
Immunité ; Onco-immunologie	Cycle cellulaire ; Mitose ; Méiose	Apoptose	Récepteurs hormonaux ; hormones	Essais préclinique
Immunothérapie	Epigénétique	Autophagie	Récepteurs membranaires ; ligands	Innovations thérapeutiques
Vaccins ; Anticorps thérapeutiques	Oncogènes ; Gènes suppresseurs de tumeurs	Différenciation cellulaire	Cibles thérapeutiques	Chirurgie
Thérapie cellulaire	Surveillance et réparation des dommages de l'ADN	Prolifération cellulaire	Agonistes ; Antagonistes ; Inhibiteurs	Chimiothérapie
Greffes	Organisation du génome (télomères, centromère...)	Migration cellulaire	Chimie biologique	Radiobiologie ; Radiothérapie
Microbiologie	Recombinaison	Transition épithélio-mésenchymateuse	Pharmacologie ; Pharmacogénomique ; pharmacodynamique	Prévention ; Dépistage ; Santé Publique
Virus oncogènes	Réplication	Mécanotransduction	Structure ; Biologie structurale	Biomarqueurs ; Méthodes diagnostiques
	Régulations transcriptionnelles	Invasion tumorale ; Métastase	Vectorisation ; nanoparticules	Facteurs prédictifs ; Facteurs pronostiques
	Régulations post-transcriptionnelles	Trafic intracellulaire	Métabolisme cellulaire	Imagerie médicale
	ARN non codant	Communication intercellulaire ; Adhésion	Métabolisme oxydatif ; Radicaux libres	Soins de support
		Sénescence	Régulations post-traductionnelles	Qualité de vie
		Angiogenèse		Epidémiologie
		Cellules souches		Méthodes biostatistiques
		Biologie du développement		Sciences Humaines et Sociales ; Oncopsychologie ; Economie de la santé